Assemblée générale du dimanche 16 janvier 2000

Le président Romain Zufferey ouvre la 132ème assemblée générale. Il salue les participants qu'il n'avait pu voir à l'office religieux et souhaite à tous la bienvenue. L'inscription au repas s'est faite cette année avec l'idée soumise par André Frely. En effet celui qui désirait participer au plaisir de la table devrait s'inscrire par téléphone auprès d'un membre du comité. Cela a très bien fonctionné et ce mode de faire sera gardé à l'avenir. Il rappelle le décès de M. Jean Calpe survenu le 19 07 1999 et demande à l'assemblée de se lever pour observer une minute de silence en sa mémoire. Il nous rappelle l'ordre du jour qui ne fait l'objet d'aucune remarque de l'assemblée, soit:

1.- Lecture du protocole de l'assemblée du 17.01.99
2.- Lecture des comptes 1999
3.- Rapport des vérificateurs
4.- Rapport du métral
5.- Cotisations 2000
6.- Admission de nouveaux Sociétaires - Demission
7.- Divers

1.- Lecture du protocole de l'assemblée du 17 janvier 1999

Le secrétaire Serge Zufferey donne la lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 17 janvier 1999. Ce dernier est accepté par l'assemblée.

2.- Lecture des comptes 1999

Notre trésorier, Blaise Rey, nous donne le résultat financier de notre Société.

Total des recettes	Fr. 9'253,90
Total des dépenses	Fr. 7843,55
Augmentation de fortune soit	Fr. 1410,35
Fortune au 31.12.1999	Fr. 17'412,60

3.- Rapport des vérificateurs

En l'absence d'André Frély, Marcellin Zufferey nous donne le rapport de contrôle. Après vérification de la comptabilité, il ressort que celle-ci est tenue d'une façon conforme par le caissier, il propose à l'assemblée de lui donner décharge, ainsi qu'aux organes responsables. Il le félicite pour son excellent travail. C'est par acclamation, que les comptes 1999 sont approuvés.
Le président remercie le caissier pour l'excellente tenue de la comptabilité et les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux

4.- Rapport du métral

Le président donne la parole à Oscar Zufferey, qui par la dernière fois nous livrera son rapport.
Il dit ceci :
Après 3 ans de location de notre vigne où Sous-Géronde, nous avons dû nous en séparer. Suite au réaménagement du site : réalisation d'une route pédestre avec déplacement et agrandissement du canal, de notre vigne, il ne restait plus que les yeux pour pleurer. Suite à la démarche de notre secrétaire Serge auprès des FMV, une surface de Pinot peut être cultivée en compensation, pour cette année.
Les conditions climatiques ont été favorables et nous avons ainsi vendangé un raisin de qualité, d'un état sanitaire excellent avec un sondage de 95 Brix soit 96,5°O. Une quantité qui correspondait aux normes AOC, soit 928 kg. de Pinot Noir.
Les années passent, et le temps défile à vive allure. Voilà déjà quinze ans que je travaille notre vigne, j'arrive aujourd'hui au terme de mon mandat de métral.
Je relève la bonne entente qui a régné durant toutes ces années avec le comité et vous remercie pour toute la confiance témoignée.
Le président remercie le métral pour son précieux travail, durant toute ces années et le félicite pour son rapport.

5.- Cotisation 2000

Le comité propose de maintenir le montant de la cotisation comme par le passé à Fr. 50,- par membre. Suite au manque de revenu de la vigne une étude de budget a été réalisée par notre caissier Blaise. Il s'avère que le montant de la cotisation actuelle nous permet de faire face au ménage courant. Une sollicitation plus importante auprès des membres sera faite à l'occasion d'une sortie par exemple.

6.- Admission de nouveaux Sociétaires et démission

Le président nous fait part de deux démissions. Il s'agit de M. Bertrand Zufferey, fils de Bernard qui pour des raisons professionnelles (travaille aux remontées mécaniques en hiver) ne peut se libérer. L'autre, est celle de M. Norbert Favre qui ne manifeste plus d'intérêt à la cause du Corps de Dieu.
Quelle chance ! Une demande d'adhésion est parvenue chez Romain Zufferey. Il s'agit d'un bourgeois domicilié à Chippis en la personne de Blaise Zufferey ingénieur en informatique, fils de Michel-André. Il a décidé de rejoindre nos rangs. Le président soumet à l'assemblée les tarifs d'entrée qui sont les suivants :

- pour un bourgeois Fr. 10.-
- pour un domicilié Fr. 150.-

C'est à l'unanimité que l'assemblée accepte ce nouveau membre et la démission des deux autres. Le nombre de sociétaires passe ainsi aujourd'hui à 44 membres. Sur décision du comité, il sera remis au nouveau venu, en sus du courrier habituel :

- une copie de statuts
- une liste de membres
- une plaquette du Vin
- l'insigne

8. - Divers

Le président adresse les remerciements aux membres qui se sont mis à notre disposition à l'occasion de la commémoration du 550ème de notre commune. Certains étaient occupés à la tenue d'un stand et d'autres au contrôle des résultats du rallye.
Il remercie les personnes qui construisent le reposoir, André Frély et son équipe de la parade, ses collègues du comité, notre métral Oscar Zufferey. Après nous avoir donné connaissance de plaisirs et saveur de notre banquet, il invite l'assemblée à se rendre au carnotzet afin de partager dans la gaieté et la bonne humeur, l'apéritif préparé et servi par nos deux échansons du jour René-Pierre et Pierre-Alain Zufferey

Le Président

(Romain Zufferey)

Le secrétaire

(Serge Zufferey)